

**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix huit

Le 28 novembre 2018 à 17 heures 30

Le Conseil Communautaire du Grand Cubzaguais Communauté de Communes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 22 novembre 2018.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 25

NOMBRE DE VOTANTS : 32

Objet : Désignation d'un nouveau représentant titulaire au sein du Groupe d'Action Local - Collège Public du comité de programmation européen Leader du Pays de la Haute Gironde

Présents : 25

Michel ARNAUD (Saint André de Cubzac), AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOURSEAU Christiane (Virzac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac), DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac), DUMAS Alain (Saint Gervais), FUSEAU Michael (Pugnac), GAILLARD Michel (Prignac et Marcamps), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg), JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac) PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAMBERT Jacqueline (Saint Gervais), SAEZ Catherine (Tauriac), SUBERVILLE Jean Pierre (Saint Laurent d'Arce), Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 7

BOBET (Saint André de Cubzac) pouvoir à DAILLY Philippe, FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac) pouvoir à AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac), GRAVINO Bruno (Saint Trojan) pouvoir à Catherine SAEZ, GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée) pouvoir à MERCADIER Armand, MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac) pouvoir à BORRELLY Marie Claire, RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts) pouvoir à Alain TABONE, ROUX Jean (PUGNAC) pouvoir à Jean Marc ISIDORE.

Absents excusés : 5

BLANC Jean Franck (Teuillac), COUPAUD Catherine (Pugnac), MABILLE Christian (Peujard), POUCHARD Éric (Lansac), SAGASTI Sylvie (Peujard),

Secrétaire de séance :

Mme BORRELLY Marie Claire

Par délibérations n°2017-11 en date du 15 février 2017, n°2017-124 en date du 02 aout 2017, le Conseil Communautaire a procédé à la désignation de trois représentants titulaires et trois suppléants au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) – Collège secteur public du groupe de programmation européen Leader du Pays de la Haute Gironde,

Monsieur Ludovic MANSUY avait été désignée comme représentant titulaire au sein de ce GAL.

Monsieur MANSUY ayant démissionné de sa fonction de conseiller communautaire, il est nécessaire de procéder à son remplacement.

A ce jour, les élus représentant le Grand Cubzaguais Communauté de Communes sont les suivants :

- Membre Titulaire : Ludovic MANSUY - à remplacer / Membre suppléant : Pierre JOLY
- Membre Titulaire : Jean ROUX / Membre suppléant : Alain TABONE
- Membre Valérie GUINAUDIE / Membre suppléant : Jean-Marc ISIDORE

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide de désigner Pierre JOLY en tant que membre titulaire et Georges MIEYEVILLE en tant que membre suppléant au du GAL – Collège secteur public du groupe de programmation européen Leader du Pays de la Haute Gironde.

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Publiée le :

Pour extrait certifié conforme

Fait à Saint André de Cubzac

Le 29 novembre 2018

Le Président,



A. DUMAS